

Les usages du temps historique dans la diplomatie : le cas de Mûlay Ismaïl

Mohamed JADOUR

Faculté des lettres et des sciences
humaines Ben M'sik - Casablanca

Le choix de ce thème provient initialement d'une réflexion prise en parcourant la structure du Makhzen à l'époque moderne.

La personnalité de Mûlay Ismaïl a laissé couler beaucoup d'encre dont les couleurs varient entre ceux qui le décrivaient comme un tyran sanguinaire vivant dans un palais de mille places entouré de géants sérails, et de milliers de captifs chrétiens, et un autre portrait modéré, plus proche de l'historiographie marocaine. Sans mettre l'accent sur ce premier aperçu dominé par des préjugés qui ne méritent pas d'être relevés, on peut conclure qu'il existe des points communs reliant les chroniques locales aux relations des voyageurs européens. Selon les auteurs étrangers, Mûlay Ismaïl était courageux, pieux, infatigable à la guerre, traitant ses affaires par lui-même, mais aussi discret et sévère à l'égard de ses sujets⁽¹⁾.

De leur côté, les chroniqueurs marocains défendaient l'image de sacralisation de l'institution sultanière qui représentait le pivot central de leurs œuvres. Les relations

1. John Windus, *Rihla 'ilā Maknās*, traduit par Zahrā' 'Ikhwāne, 1993, éd. Université Mûlay Ismaïl Méknes, p p. 88- 93. Defontin Maxange, *Le grand Ismaïl Empereur du Maroc*, 1929, Paris, Marpon, p p. 28-30-220. Voir également : Ch - de. La Veronne, *Vie de Moulay Ismaïl d'après Joseph de Léon*, 1974, Paris, éd., librairie orientale, Geuthner, p p. 5-14.

des captifs, de leurs rédempteurs et des envoyés nous enseignent que les objectifs de ses auteurs avaient été définis dans un cadre de reconnaissance visant à collecter tous les détails possibles sur « *L'Autre* », afin de comprendre sa mentalité. Or, une remarque s'impose concernant les portraits de ces relations, qui laissent dans l'ombre beaucoup de choses, et insistent surtout sur l'image politique, le style du pouvoir sultanien, ses capacités militaires et son degré d'ouverture, tandis que l'image qui ressort de l'historiographie marocaine est aussi d'une nature politique, mais cadrée par une essence de la culture religieuse.

De ce fait, la lecture de la diplomatie de Mûlay Ismaïl ne pourra se faire sans recours à un éclaircissement des ressources documentaires dans sa relation avec l'ensemble des structures culturelles et politiques, qui se réfèrent à l'histoire et à la religion pour justifier le pouvoir sultanien. L'actualisation du temps passé lointain, aussi bien dans sa forme symbolique et dans son contenu, assurait sa continuité dans le présent.

Après son intronisation suite à la mort subite de Mûlay Rachid, Mûlay Ismaïl essaya de poursuivre le plan de son frère. Cette tâche qui était pour lui un défi, consistait d'une part à affronter les obstacles et d'autre part obtenir la confiance indispensable à l'exercice du pouvoir charismatique issu du destin et de sa forte personnalité. L'autorité était de prouver son identité, de surpasser les ennemis à l'intérieur et à l'extérieur étant donné son origine divine. Au milieu de ses faits, l'ambition du sultan était, a priori, de renforcer le processus de centralisation du Makhzen à travers une armée de métier et à mener une diplomatie dynamique autour de laquelle se dessinaient ses diverses visées et ambitions personnelles. En revoyant cette diplomatie, on peut dire qu'elle recèle un système d'idées qui est le résultat de l'interaction du sacré et du profane dans l'institution Makhzaniène. La question qui se pose à ce niveau est la suivante : Quel est le poids des leçons d'histoire et du temps historique dans l'attitude diplomatique de Mûlay Ismaïl ?

La période qui débute en 1672 et se termine en 1727 est considérée comme une période d'apogée pour la piraterie. Apogée réel dû à une conjoncture marquée par un caractère conflictuel des rapports reliant les différentes marines qui circulaient dans la méditerranée et l'atlantique. Ce fléau devenait universel au point qu'il n'était soumis à aucune religion ou nationalité. Conscient de l'obligation de ce devoir religieux et de la richesse qu'il pouvait apporter à son trésor, le Makhzen Ismaïlien finit par contrôler cette activité non seulement comme source fiscale, mais aussi comme moyen de pression dans sa politique étrangère. La maîtrise par l'Europe du Nord des itinéraires maritimes internationales obligeait Mûlay Ismaïl à s'engager indirectement dans les querelles entre les puissances européennes, car il refusait d'interdire aux *moujahidines*

algériens d'accoster dans les ports marocains⁽²⁾, ce qui rendait ses efforts vains, pour nouer de bonnes relations avec la France particulièrement⁽³⁾. Dans ce contexte, l'axe autour duquel sera présenté cet article peut être formulé de la manière suivante :

Il s'agit d'abord de tracer les éléments de base religieuse qui s'enracinaient dans le comportement diplomatique de Mûlay Ismaïl, il impose ensuite de déterminer le contenu historique de ce comportement qui se fondait sur la notion des leçons d'histoire et sur le concept de souveraineté lié à la protection de la terre musulmane.

Lorsqu'on feuillette les correspondances officielles qui embrassent la présente période on remarque que la diplomatie était en quelque sorte un produit de la religion, parce qu'elle se caractérisait par une volonté musclée de démontrer l'apparat de l'islam, sa suprématie sur la chrétienté et par la détermination du souverain à imposer son chérifisme à l'égard du calife ottoman. Du sein de ces correspondances paraissaient des lettres de Mûlay Ismaïl aux rois chrétiens.

Quant à la première lettre destinée à Jacques II, roi d'Angleterre, elle nous permet de mettre en exergue les énigmes qui nous interpellent dans l'illustration du parcours historique de la diplomatie marocaine. Le sultan disait en s'adressant à ce roi : «...nous vous écrivons ces lignes pour deux raisons, l'une qui regarde la religion, et l'autre qui concerne la politique, ce qui nous a porté à cela, c'est le désir de vous éveiller, de vous donner conseil, de vous avertir, et de vous diriger ... »⁽⁴⁾. Après lui avoir rappelé son origine chérifienne et les rôles joués par les compagnons du Prophète, Mûlay Ismaïl a essayé de prouver, à l'aide de versets coraniques, que Jésus n'a été ni tué ni crucifié, mais Dieu l'a élevé dans le ciel. Puis il a évoqué la profession de la foi musulmane par al Najāshī (le Négus), roi des Abyssins, et l'invitation du Prophète à l'Empereur César d'embrasser l'islam⁽⁵⁾, avant de conclure que « la religion musulmane est la véritable religion et que toutes les autres ne sont que fadaïses et badineries, depuis le jour que Dieu a envoyé notre prophète »⁽⁶⁾. En se basant sur ces arguments, Mûlay Ismaïl demandait à Jacques II de se convertir à l'islam au lieu d'imiter l'attitude du roi César⁽⁷⁾. D'après ces brèves citations, le sultan paraissait accomplir avec conviction son devoir de représentant de Dieu et du prophète tout en ayant la volonté d'assumer sa charge de protecteur de l'islam.

2. Des pays européens utilisaient les *moujāhidīnes* algériens pour contrarier les intérêts des nations concurrentes, voir : Moulay Belhamissi, *Histoire de la marine Algérienne* (1516-1830), 1986, 2^{ème} édition, Alger, p. 151.

3. S.I.H.M, 2-^{ème} série, Fra, tome 3, p p. 289- 290.

4. H-de. Castries, *Moulay Ismaïl et Jacques II*, Une apologie de l'islam, 1903, Paris, p p. 61-62.

5. H-de. Castries, *Moulay Ismaïl et Jacques...* p p. 76- 87.

6. H-de. Castries, *Moulay Ismaïl et Jacques...* p. 90.

7. H-de. Castries, *Moulay Ismaïl et Jacques...* p p. 93- 95.

La conversion au catholicisme de Jacques II, sa politique absolutiste, et son rapprochement avec Louis XIV lui aliénèrent l'opinion. Il fut détrôné par son gendre Guillaume et s'enfuit en France⁽⁸⁾. Mûlay Ismaïl a su comment profiter de cette épreuve pour le convaincre d'embrasser l'Islam ou au moins de rester dans la religion protestante que le sultan qualifia de plus légère et plus commode⁽⁹⁾. Cette initiative de Mûlay Ismaïl à l'égard de Jacques II avait un caractère symbolique qui révèle l'importance de l'exhortation pour l'Imam, afin d'inciter les infidèles à suivre le bon chemin.

A l'image de cette lettre, Mûlay Ismaïl avait envoyé auparavant un message à Louis XIV, signé de sa propre main, où il l'invitait aussi à embrasser l'Islam : «Je vous exhorte d'observer les prières, faites vous musulman, soumettez vous à la religion Mahométane, et vous serez sauvé, Dieu vous récompensera deux fois, si vous reculez, vous commettrez un grand crime»⁽¹⁰⁾. Le sultan proposait au roi français de se référer à la lettre que le prophète avait écrite à l'empereur des romains Héraclius par laquelle il l'incitait à se faire musulman, car il croyait que ce dernier était l'ancêtre de Louis XIV à qui il demandait de fouiller dans ces archives royales afin de lui rendre la précieuse lettre⁽¹¹⁾. Pourquoi Mûlay Ismaïl avait-il choisi Louis XIV ?

Le roi soleil menait des guerres partout en Europe, imposait sa conception du pouvoir « L'Etat c'est moi », une formule qui traduisait la divinisation de sa personne. Son style de gouverner était l'exemple préféré de Mûlay Ismaïl qui ne cessait jamais de le souligner dans ses lettres : « On ne préfère parler qu'à vous, car vous êtes le seul maître, le seul dirigeant et décideur, or les autres Etats attribuent leur affaires aux gens de leurs conseils»⁽¹²⁾. L'autre raison de préférence pour Louis XIV, est que ce roi représentait du point de vue du sultan, le chef suprême de la chrétienté d'où venait la nécessité de l'exhorter au nom de la communauté musulmane.

En examinant les correspondances diplomatiques, celles-ci témoignent d'un attachement à réemployer le temps historique et plus précisément des événements historiques pour appuyer sa position. Dans sa lettre à Louis XIV où il le pria de lui

8. Malika Abouelwfaâ, *La course Salétine et ses conséquences sur les relations Franco- Marocaines sous le règne de Louis XIV et de Moulay Ismaïl (1661-1727)*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en Histoire, université Lyon 3, 1999- 2000, p. 231.

9. Malika Abouelwfaâ, *La course Salétine...* p. 96.

10. Lettre de Mûlay Ismaïl à Louis XIV datée du 2 ramadan 1092 / 02-06-1681. Pour d'amples informations consultez le texte intégral de la lettre.

11. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Louis XIV* datée du 2 ramadan 1092 / 02-06-1681.

12. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Louis XIV* datée du 15 rabi' II 1093, citée par Mohamed Ibn Tāwīt, "Min Zawāyā Atārikh Almaghribī", in *Majalat Tetouan*, n° 7, 1962, p. 131.

envoyer des architectes habiles pour construire un pont dans un lieu inaccessible, il n'a pas hésité à évoquer ce que l'historien al Wāqidī rapporte à propos d'al Walīd Ben Abdalmalik, le calife omeyyade. Lorsqu'il a voulu rénover la mosquée chérifienne, celui-ci s'est adressé au roi des Grecs pour lui envoyer des maçons et des artisans, ce qui a rendu l'édifice magnifique. Ainsi Mûlay Ismaïl l'invitait à imiter ces prédécesseurs⁽¹³⁾.

Dans la même perspective, on peut aborder la lettre du sultan à Don Carlos II où il évoquait les pressions qui ont été faites sur Mohamed e-Chaykh al Māmūn le saâdien pour la cession de Larache, et les actes d'expulsions massives (plus de quarante mille musulmans d'Andalousie et particulièrement de Grenade) avant d'insister sur son désir de récupérer tous les livres islamiques entassés dans les bibliothèques de l'Espagne⁽¹⁴⁾. Il convient aussi de citer une autre lettre adressée à Felipe V, pour lui demander de faciliter la tâche du Juif Tolédano, en lui rappelant les libertés dont jouissaient Ahl a-dhimma dans l'enceinte de *Dar al Islam*⁽¹⁵⁾.

On peut conclure ici que l'évocation des événements historiques par Mûlay Ismaïl, prouve sa volonté de reproduire des relations similaires à celles qui avaient lié dans le temps l'Islam et la chrétienté, et son droit d'assurer un rapport de continuité dont il faisait partie, comme descendant du Prophète ayant la priorité de protéger son royaume et de conserver l'avenir et le devenir des musulmans. C'est par le biais de cette argumentation historique écrasante, que Mûlay Ismaïl voulait exploiter le poids du passé et surtout le cumul des faits pour essayer d'actualiser son jeu diplomatique, et inciter les chefs d'Etats chrétiens concernés à prendre en considération la temporalité politique et les expériences acquises dans chaque évaluation de leurs positions envers lui.

Ce symbolisme fondé sur des arguments religieux paraît assez manifeste dans les négociations qu'avait menées Mûlay Ismaïl avec les pays européens. Un exemple, parmi d'autres celui des captifs, illustre la prégnance de tels procédés. Ainsi lorsque Mûlay Ismaïl déléguait ses pouvoirs à Ali ben Abdellah Laḥmamī pour discuter la trêve avec les hollandais, il lui ordonnait de ne ratifier l'acte que sur la base des « Conditions licites où s'associaient les coutumes maritimes et la *shari'a* Islamique »⁽¹⁶⁾.

13. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Louis XIV* datée du 05/11/1699, in S.I.H.M, 2ème série, Fra. tome 5, p p. 468 – 469.

14. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Don Carlos II*, datée du 16 dou alhija 1101, in Mohamed al-Ifrānī, *Rawdat at-ta'rif bi mafākhir al mawlā Isma'īl ben shurf*, revised by A. Benmansour, 1995, Rabat, p p. 103- 104.

15. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Felipe V* datée du 20 moharam 1129, op.cit, p. 134.

16. *Lettre de Mûlay Ismaïl au Provinces Unis*, datée du 5 rajab 1108, Archives de la haye, série Provinces Unis, 1-01-08, document n° 12594 –35.

Il avait même refusé totalement de libérer les captifs hollandais contre des sommes d'argent sous prétexte d'avoir prêté serment devant dieu de ne pas le faire⁽¹⁷⁾. Le même sort était réservé pour une centaine de captifs espagnols, pour cause de ne pas avoir l'accord des 'ulémas : « On ne peut pas contrevenir à notre shari'a qui est la base de notre religion hanafienne...et si les ulémas n'ont pas manifesté leur forte opposition, on pourrait donc libérer ces cents captifs »⁽¹⁸⁾.

L'argumentation religieuse utilisée par Mûlay Ismaïl pour défendre sa position diplomatique ne remet pas en question son autorité politique, tant que l'initiative restait entre ses mains et révélait sa volonté de se référer à la religion pour déguiser les faits diplomatiques. Mais on peut affirmer que le sultan avait beaucoup fondé ses relations extérieures sur une image religieuse au point que ces correspondances avaient pris des formes de controverse et de prosélytisme⁽¹⁹⁾. En outre, il manifestait son mécontentement de voir le califat aux mains des Turcs⁽²⁰⁾. Cette position exprime-t-elle son fort attachement au concept de souveraineté dans ses relations internationales? Ou bien n'était-elle qu'un moyen de persuasion à l'égard des 'ulémas, des zaouïas, et des pays européens, qui visait à alléger les pressions sur l'autorité sultanière ?

Si la souveraineté à l'époque moderne signifiait le droit naturel fondé sur le modèle absolutiste où le roi incarnait l'Etat, son concept avait pris une forme assez limitée sous les monarchies centralisées en Europe, et précisément pendant la période du règne de Mûlay Ismaïl. Or la souveraineté en Islam est étroitement liée au pouvoir législatif, elle est déléguée par Dieu à la *Umma*. Dans cette optique, on peut dire que Mûlay Ismaïl gérait ces relations diplomatiques comme un homme fort qui affrontait les pays européens, en s'appuyant sur sa légitimité définie dans la perspective de continuité du pouvoir souverain comme il l'avait souligné dans les lettres citées auparavant. De plus, il personnalisait l'Etat et nouait ses relations étrangères sur le principe de défendre l'unité du pays⁽²¹⁾.

Son style diplomatique révèle un sentiment d'orgueil destiné à imposer sa volonté et à faire respecter sa personne. Ainsi lorsque Louis XIV lui avait envoyé une lettre non signée, ni présentée dans un tissu de soie, il n'avait pas hésité à manifester son refus

17. *Lettre de Mûlay Ismaïl au Provinces unis* datée du 8 safar 1097 H, 02 -09- 1686, op. cit, série Provinces Unis, n° 1.01.04, document n° 6916.

18. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Carlos II*, op. cit, p. 104.

19. H- de. Castries, Mûlay Ismaïl et Jacques II, p. 62, note 2.

20. A. Laroui, *Mojmal Tārīkh al Maghrib*, tome 3, 1999, Casablanca, centre culturel arabe, 1ère édition, p. 87.

21. Magali Morsy, *La relation de Thomas Pellow, une lecture du Maroc au XVIII ème siècle*, p. 48.

de ce genre de conduite⁽²²⁾, ni à exprimer sa grande déception envers la façon dont les français avaient traité son ambassadeur Abdellah ben 'Aïsha sous prétexte de ne pas avoir de pleins pouvoirs⁽²³⁾. Il s'était abstenu de recevoir un commerçant envoyé au nom du roi de France, car il n'était pas, selon lui, habile à communiquer avec les souverains⁽²⁴⁾. Une pareille réaction a été signalée par le sultan au roi Louis XIV qui n'avait pas tenu ses promesses : « vous nous avez écrit, mais nous n'avons point vu dans vos lettres aucune chose laquelle puisse persévérer homme de bon sens, d'autant plus que dans les lettres des rois, il ne doit y avoir que des discours véritables, sans altération de la vérité, ni détours d'expressions, c'est une offense envers les princes que personne ne peut approuver... »⁽²⁵⁾.

Ainsi l'orgueil de Mûlay Ismaïl, son attachement à ses positions, et son désir d'avoir le soutien de la France pour chasser les espagnols de Ceuta et Melilia, ont eu pour effet l'échec diplomatique des pourparlers entre les deux pays. Le sultan a toujours essayé de réfuter les accusations des rédempteurs des captifs et n'a jamais cessé d'exprimer sa volonté d'échanger les détenus musulmans quelle que soit leur nationalité⁽²⁶⁾. Cette ferveur qui entourait Mûlay Ismaïl traduit sa conviction de se comporter comme un véritable croyant qui exerce son devoir religieux, et protège sa souveraineté devant les monarques européens et surtout Louis XIV, le roi «très chrétien».

A l'instar du sultan, les envoyés n'ont jamais tardé à faire apparaître dans le contexte de leurs missions diplomatiques, la pompe et le faste du Makhzen. Ainsi Ibn 'Aïsha et après lui Mohamed Tamîm ont refusé d'entamer des négociations avec les hauts fonctionnaires français, avant d'être reçus par Louis XIV⁽²⁷⁾. En outre, Mûlay Ismaïl n'a pas dissimulé son mécontentement des conditions que les français ont voulu imposer à Abdellah ben 'Aïsha : « mais vous et vos officiers avez travaillé à lui faire passer des conditions très dures et extravagantes, comme celles que vous lui avez montré avoir faites avec d'autres »⁽²⁸⁾.

22. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Louis XIV* datée du fin de sha'ban 1092, 30/07 /1684, citée par A. Ibn Zaïdân, *Al Manza' Alattfî mafâkhiri al mawla isma'îl ben shrîf*, 1993, imprimerie Idéal, Casablanca, 1^{ère} édition, p. 195.

23. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Louis XIV* Datée du 14-09-1699, S.I.H.M, 2^{ème} série, Fra, tome 5, p p. 400- 403.

24. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Louis XIV* datée du 02 safar 1111, 30/07/ 1699 S.I.H.M, op, cit, p. 380.

25. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Louis XIV* datée du mois de septembre 1699, S.I.H.M, op, cit, p p. 400 – 403.

26. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Don Carlos d'Espagne*, op, cit, p. 104. Voir aussi: Y. Nekrouf, *Une amitié orageuse, Moulay Ismaïl et Louis XIV*, 1987, éd. Albin Michel, p. 126.

27. Rouard de card, *Les traités entre la France et le Maroc*, 1898, Paris, p. 30.

28. S.I.H.M, op,cit, p. 400. Et sur le refus d'autoriser Mohamed Tamîm de recontrer Louis XIV, Voir: S.I.H.M, 2^{ème} série, Fra. tome 3, p. 35.

Un autre exemple qui prouve l'enracinement des facteurs culturels et religieux reposant sur la référence historique est celui de Mohamed ben 'Abdelwahāb al Ghassānī qui a mentionné dans son récit de voyage en Espagne, sa forte détermination à imposer le salut utilisé par le sultan dans ses correspondances aux rois chrétiens « Que le salut soit sur celui qui suit la voie droite »⁽²⁹⁾. De son côté, al 'Attār a répugné à la conduite des anglais qui l'ont obligé à se découvrir la tête avant d'être accueilli par le roi Charles II, car leur ambassadeur avait déjà été contraint à enlever ses chaussures pour être reçu par Mûlay Ismaïl⁽³⁰⁾. C'est pour cela que John Evelyn a souligné dans sa description de l'ambassade d'al 'Attār, que ce dernier était entré dans la salle du trône anglais sans faire apparaître selon lui, suffisamment de respect ni d'incliner sa tête⁽³¹⁾.

D'autres manifestations historiques expriment le «moi» musulman et jettent la lumière sur l'omnipotence du sultan. Ainsi, le poids du temps historique était présent dans le lexique des correspondances diplomatiques à travers les appellations qui désignaient les rois chrétiens ; on leur attribuait parfois le titre de *tāghiya* à l'instar de l'ancien discours historiographique arabe⁽³²⁾. Dans une lettre à Louis XIV, Ibn 'Aīsha utilisait l'expression suivante : « l'heureux sultan empereur du Maroc Mûlay Ismaïl » qui l'envoyait comme ambassadeur au «sultan fils de Sultan le grand des romains, Roi de France... empereur Louis XIV »⁽³³⁾.

Une telle forme d'expression révèle une insistance sur un plan d'égalité entre son maître et Louis XIV, suite à l'attitude de ce dernier et de ses ambassadeurs, qui avaient souvent l'habitude d'utiliser des expressions pour foudroyer et intimider le sultan. Exemple le cas du projet français de traité de paix en 1682, et du discours présenté par Saint-Olon devant Mûlay Ismaïl : « Très haut, très excellent, très puissant, très magnifique, très invincible et très victorieux Louis XIV, le grand empereur de France et de Navarre, le fils aîné de l'Eglise, le défenseur de la foi, l'asile et le protecteur des rois, l'arbitre et le grand conquérant de l'Europe »⁽³⁴⁾. Ces expressions, comme l'a

29. Mohamed ben 'Abdelwahāb al Ghassānī, *Rihlat al wazīr fī iftikaki al 'assīr*, actualisé et présenté par Alfarīd Albostāni, Larache 1940, p. 42.

30. Ibrahim Boutaleb, *Ma'lamat Almaghrib*, 1989, tome 3, p. 446.

31. B-G. Rogers, *Al 'allaqāt al maghribiya albrīṭ āniya hatā 1900*, traduction younān Labīb Rizq, Dar athaqāfa, 1981, Casablanca, p. 93.

32. H. Touati précise que l'utilisation des titres variaient selon les périodes d'harmonies ou de tensions. Voir: J. Daklia, *le divan des rois*, 1998, Aubier, p. 52. Voir également: H-de.Castries, *Moulay Ismail et Jacques II...* p. 59, note 3. S.I.H.M, 2^{ème} série, Fra. tome 5, p. 402.

33. *Lettre de Abdallah ben 'Aīcha à Louis XIV* datée du 29/09/1698, S.I.H.M 2^{ème} série, Fra. tome 5, p. 12.

34. Malika Abouelwfaâ, *La course Salétine et ses conséquences sur les relations Franco- Marocaines...* p. 231.

souligné Nekrouf, visaient à affaiblir la position de Mûlay Ismaïl devant Louis XIV afin de décrocher des concessions éventuelles⁽³⁵⁾. C'est pour cela que les adjectifs ont été bien choisis et présentés, précédés par le mot «très » pour intimider le sultan qui avait remarqué ce fait lors de la visite de l'ambassadeur saint-Amans, et n'avait pas tardé à lui couper la parole avant de finir ces compliments : « Je sais, dit Mûlay Ismaïl, que l'empereur de France est le plus grand et le plus puissant empereur de L'Europe, qu'il gouverne lui seul son royaume qu'il fait la guerre à ses ennemis à la tête de ses troupes, et qu'il est le premier partout »⁽³⁶⁾. Le sultan s'était interrogé même dans une lettre adressée à Louis XIV que ses conseillers avaient menacé Ibn 'Aïsha de mener la guerre contre le Maroc : « S'imaginent-ils et croient-ils nous traiter comme ils traitent ceux de Tunis de Tripoli ou la garnison d'Alger... »⁽³⁷⁾. Cette position exprime, d'une part, l'attachement de Mûlay Ismaïl à sa souveraineté qui repose sur son pouvoir chérifien tiré de l'histoire du Maroc et, d'autre part, son refus de le traiter comme les régences ottomanes. Dans ce même contexte, Mûlay Ismaïl essayait souvent de garder ouvertes les voies diplomatiques avec les nations chrétiennes en même temps qu'il exerce le *Jihād* afin qu'il soit reconnu dans une image de libérateur et de gardien de *Dar al Islam* surtout devant les Ottomans qui n'avaient jamais cessé de l'inciter à pratiquer ce devoir contre les infidèles⁽³⁸⁾. Mais, la politique du sultan se traduisait-elle seulement par les pressions ottomanes, reflétait-elle une volonté sultanière poussée par les nécessités de sa politique intérieure ou bien le Maroc, étant donné sa position géographique, était-il obligé de s'engager dans cette activité qui faisait rage dans les mers et les océans ?

Certes, les facteurs religieux ont été pris en considération par Mûlay Ismaïl qui évaluait les gains politiques acquis de cette activité devant les zaouïas et les ulémas et les bénéfices économiques qu'elle assurait à son Makhzen. Mais, le *Jihād* était aussi pour lui une forme de manifestation de sa souveraineté et pour mettre fin aux pressions ottomanes sur lui, comme il l'avait précisé dans sa lettre à Charles II roi d'Angleterre⁽³⁹⁾. Une telle politique confirmait alors l'impact de l'histoire sur la conception des relations extérieures de Mûlay Ismaïl, qui ne voyait dans le *Jihād* et la diplomatie qu'une sorte de mécanismes de défense contre les infidèles qui voulaient

35. Y. Nekrouf, *Une amitié orageuse...* p. 223.

36. Charles Penz, *Les rois de France et le Maroc*, éd., 1947, A. Moynier Casablanca, p. 141.

37. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Louis XIV* datée du 05/ 11/ 1699, S.I.H.M, op, cit, p p. 460 – 467.

38. *Lettre du calife ottoman Ahmed Khān III à Mûlay Ismaïl* datée du Joumada 1137, Mohamed al-Ifrānī, *Rawdat a- tta'rif...* p p. 138- 139.

39. Mohamed Al Mansour, "Adoghuto al 'othmāniyato wa atharohā 'alā tahrīrī athoghouri al Maghribiyati min khilālī hālati tanja", in *Mjalat Dar a-Niyaba*, n° 5 , 1985 , p p. 29-30-31.

dépouiller le Maroc de sa souveraineté maritime. Cette souveraineté politique se confirme aussi par sa conception du mode de pouvoir, il n'hésite pas dans ces lettres à manifester sa grande estime de l'absolutisme qui s'accordait avec ses convictions fondées sur le modèle du sultanat islamique : « Nous vous en avons fort applaudi, attendu que l'on ne doit donner le nom de Roi qu'à celui qui a le pouvoir absolu et souverain sans opposition de personne »⁽⁴⁰⁾. Il déclarait dans une autre lettre sa préférence de discuter avec Louis XIV qui, selon lui, ne prenait pas en considération les opinions de ses conseillers comme c'était le cas dans les autres états européens⁽⁴¹⁾.

L'idée de l'absolutisme du pouvoir évoqué par Mûlay Ismaïl, démontre son dévouement à l'héritage politique en Islam, et son opposition à tous les changements survenus progressivement dans les régimes européens, qui visaient à réduire l'autorité des monarques, surtout en France, où les écrits présentaient l'image de Mûlay Ismaïl comme un tyran pour critiquer le roi français⁽⁴²⁾.

Conclusion : A quel point le poids de l'histoire était-il présent dans les actes diplomatiques de Mûlay Ismaïl ?

L'analyse de la diplomatie de Mûlay Ismaïl montre qu'elle était un modèle théocratique inspiré de la culture musulmane. Dans ce sens, le sultan n'a pas instauré une diplomatie permanente avec les pays chrétiens, au contraire il a accepté les représentations consulaires sur le territoire marocain comme signe de sa suprématie à l'égard des européens. En somme l'attitude diplomatique du Makhzen Ismailien, était fondée sur la référence du temps historique qui réunit le religieux et le séculier dans un cadre où on séparaient le « *Moi* » musulman de « *l'Autre* » chrétien. Pourtant cela ne signifie pas que le sultan a exercé la diplomatie comme un homme de religion mais comme grand acteur politique sur la scène internationale.

40. *Lettre de Mûlay Ismaïl à Louis XIV*, datée du 05/11/1699, op. cit, p p. 459 - 466.

41. Mohamed Daoud, *Tārīkh Tit wān*, tome 2, p. 267.

42. Khalid Ziyada, *Ta t aworo anadhrati aL Islāmiyati 'ilā europā*, 1983, 1ère édition, Beyrouth, p. 66.

Annexe

Lettre de Moulay Ismail à Louis XIV

Au nom de dieu clément et miséricordieux

De la part du serviteur de dieu tout puissant Ismail fils du chérif le Hasany à Louis roy de France empereur des Romains, la paix soit sur celui quia suivi la vraie religion.

Après tous les compliments nous avons lu dans quelqu'un de nos livres ou nous avons trouvé entre autre une lettre de notre prophète et seigneur Mohamed à qui Dieu fasse paix, qu'il avait écrit à votre grand, grand, et anti-grand aïeul Eraclius par la quelle l'incitait à embrasser la religion de Mahomet, ce quelle contenait depuis le commencement jusqu'à la fin.

A Eraclius empereur des Romains, la paix soit sur celui qui a suivi le bon chemin.

Après tous les compliments, je vous exhorte d'observer les prières, faite vous musulman, soumettez-vous à la religion mahométaine, et vous serez sauvé, Dieu vous récompensera deux fois. Si vous reculez vous commettrez un grand crime, Faite en ce qu'il vous plaira, et vous messieurs du vieux et nouveau testament. Accordez-vous avec nous selon les textes, qui est que nous n'adorons pas et ne croyons qu'en un seul Dieu, et n'admettons point à lui aucun compagnon, et ne croyons rien d'égal à lui, et n'établissons point d'autre maître que lui, et s'ils reculent, et n'en veulent rien faire, dite leurs alors soyez témoins que nous sommes musulmans.

Je ne sais pas si vous êtes de la race et lignée de cet Eraclius de qui je vous parle, et si cette lettre de notre prophète se trouve chez vous et qu'elle soit de la même écriture, et des mêmes paroles et sens, et que vous nous fassiez savoir si vous l'avez auprès de vous. Je vous invite de vous rendre de notre religion pour laquelle vous a incité notre aimable prophète seigneur de la vraie direction et véritable chemin.

C'est ce que je suis obligé de vous le dire. Si vous le faite ou non, c'est à vous ay songer, cela y étant vous méritez et tout ce qui est écrit dans la lettre de notre prophète à qui fasse paix, il n'y a autre chose que cela, et la paix vous soit donnée.

Cette lettre a été signée par la propre main du Roi de Maroc et datée le 2éme du mois du Ramadan l'an del Hegyre 1092 qui est de Jésus Christ le 2 juin 1681.

Elle a été traduite par Pierre Dipy d'Alep Secre . Et inter. Du Roi.